



Patrice Dumas, Président

Jean de Balathier, Directeur

Editorial

De la coopérative locale au groupe coopératif à dimension internationale, nos coopératives agricoles sont ancrées dans les bassins de production agricole de leurs agriculteurs sociétaires.

Elles sont présentes dans toutes les filières agricoles de la région Auvergne-Rhône-Alpes: lait et produits laitiers, bétail et viande, volaille et œuf, nutrition animale, sélection animale, céréales et produits céréaliers, vin, fruits et légumes, semences et plants, plantes à parfum et médicinales, miel, tabac, forêt-bois...

Tournées vers les marchés et les attentes des consommateurs, des circuits de proximité jusqu'à l'export en passant par la restauration hors domicile et la grande distribution, les coopératives segmentent l'offre pour valoriser les produits et apporter une juste rémunération aux agriculteurs sociétaires.

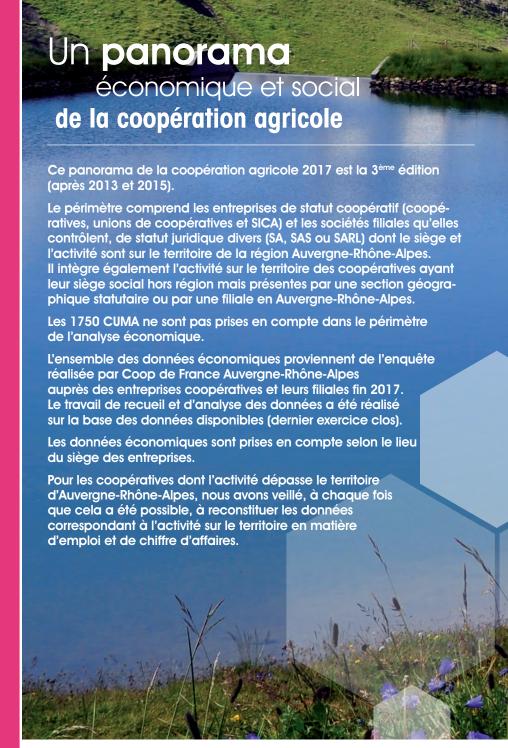
Fortement impliquées dans la production des signes de qualité, AOP ou IGP et le développement de l'agriculture biologique, elles ont aussi créé des marques propres qui fondent leur identité dans la richesse des terroirs et des savoir-faire régionaux.

En structurant les filières agroalimentaires, elles fixent sur leurs territoires des activités de première ou de seconde transformation, porteuses de valeur ajoutée et d'emplois directs et induits.

Les coopératives agricoles participent significativement au PIB, à l'emploi et à l'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ancrées juridiquement et économiquement à leur territoire, elles contribuent au développement économique durable en zone rurale.

Face aux attentes sociétales, les coopératives montrent chaque jour leur capacité à développer leur responsabilité sociétale au travers de leur activité économique, leurs produits, leurs actions locales, leurs prises de parole et leur volonté à nouer des dialogues avec la société.

Notre modèle d'entreprise, fondé sur ses principes d'attachement au territoire, de gouvernance démocratique, de solidarité et de projet partagé à long terme, démontre ses vertus et sa modernité et doit relever le défi de la compétitivité sans perdre ses valeurs.







Principales **ÉVOlutions** du périmètre COOPÉratif

Notre précédent PANORAMA 2015 recensait 310 coopératives, unions et SICA et 150 filiales.

On observe un recul important du nombre de coopératives : 345 en 2013, 310 en 2015 et 290 en 2017, soit 55 de moins en 4 ans, du fait de la poursuite des opérations de rapprochement entre coopératives par fusion.

En revanche, le nombre de filiales augmente significativement:

120 en 2013, 150 en 2015 et 160 en 2017, soit 40 de plus, du fait des nouvelles acquisitions par les coopératives, mais aussi d'une connaissance plus précise du périmètre observé, notamment pour les filiales appartenant à des coopératives hors région.

DES ENTREPRISES EN

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

COOPÉRAȚIVES 33 SALARIÉS **14** MILLIONS DE CA

FILIALES 81 SALARIÉS 25 MILLIONS DE CA

La taille moyenne des entreprises masque une très grande diversité au sein d'une même filière. Par exemple, pour les coopératives laitières : de la fruitière en Savoie, jusqu'au groupe coopératif national, Sodiaal.

Les COOPÉRATIVES, des entreprises pas comme les autres

LA COOPÉRATION, UNE AUTRE FACON D'ENTREPRENDRE

L'entreprise coopérative agricole est une organisation économique d'agriculteurs qui ont décidé de mutualiser les moyens de collecte, de transformation et de commercialisation de leurs produits agricoles. Associés coopérateurs, les agriculteurs membres de la coopérative sont à la fois détenteurs du capital social, clients et fournisseurs de leur entreprise. Dans une coopérative, la finalité est la réalisation du service au meilleur coût pour les membres, le capital n'est qu'un moyen de financement de l'entreprise. Les bénéfices réalisés ne rémunèrent pas des actionnaires mais sont pour partie redistribués aux adhérents, le reste étant mis en réserve pour financer les investissements de l'outil collectif.

Sociétés d'hommes et non de capitaux, les coopératives ne sont pas OPAbles. Attachées aux territoires de leurs sociétaires-agriculteurs, elles ne sont pas non plus délocalisables.

UN MODE DE GOUVERNANCE ORIGINAL

Dans une coopérative, les décisions sont prises démocratiquement selon le principe « un associé, une voix ». Les membres élisent en assemblée générale annuelle leurs dirigeants, membres du conseil d'administration. Dans les coopératives agricoles dont la circonscription territoriale est étendue, les coopérateurs délibèrent en section territoriale et élisent leurs délégués à l'assemblée aénérale.

Le conseil d'administration ainsi élu définit les orientations stratégiques et gère collectivement la coopérative.

DES VALEURS FORTES

La solidarité est une valeur forte de la coopérative : solidarité entre les membres, qui se partagent les fruits de l'activité de la coopérative mais qui assument aussi collectivement les risques. Solidarité aussi entre les générations qui se succèdent dans la coopérative : les réserves collectives sont impartageables et chaque génération capitalise ainsi pour la suivante.

Des petites COOPÉRATIVES, aux grands GROUPES COOPÉRATIFS

Le périmètre coopératif en Auvergne-Rhône-Alpes recensé dans notre observatoire pèse 17.000 emplois et 8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Il regroupe une très grande diversité d'entreprises, par leur spécialisation et leur taille, selon les filières et les marchés, du circuit local à l'international.

Les activités de transformation industrielle, de commerce et distribution, de transport, de R&D tournées vers l'aval sont souvent logées dans les filiales tandis que la coopérative reste le prolongement de l'activité agricole des adhérents à l'amont. Pour renforcer leur compétitivité dans un environnement marché qui évolue, les coopératives se regroupent par fusion ou création d'unions dans un mouvement de structuration et de concentration qui se poursuit. Ceci a permis l'émergence d'entreprises coopératives de taille intermédiaire (ETI) comme les groupes Sicarev (bétail et viande), Dauphinoise (polyvalente), Altitude (polyvalente), Terre d'Alliances (céréales, approvisionnement), Cirhyo (porcs) et Euréa (approvisionnement).

Certaines coopératives se développent aussi par croissance externe avec le rachat de sociétés qu'elles filialisent, construisant ainsi des grands groupes coopératifs comme Sodiaal (lait et produits laitiers), Limagrain (semences, produits céréaliers, boulangerie-pâtisserie) ou Agrial (légumes, lait et produits laitiers).

TOPO JOS COOPÉRATIVES AGRICOLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dans ce tableau, les filiales contrôlées à au moins 50% par une coopérative sont rattachées au groupe coopératif qui les contrôle. Ce classement fait ainsi apparaître des groupes coopératifs nationaux possédant des filiales sur notre territoire. Le chiffre d'affaires régional concerne les activités réalisées dans le périmètre du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 20 premiers groupes coopératifs représentent 75% des emplois et 70% du chiffre d'affaires du périmètre coopératif régional.

	Groupe coopératif	Secteurs principaux d'activité	CA régional (M€)	Salariés en région (ETP)	CA total groupe (M€)
	SODIAAL	Lait et produits laitiers	1024	2927	4771
7	LIMAGRAIN	Céréales et produits céréaliers, Semences	953	2815	1852
	SICAREV	Bétail et viande	760	1767	927
	DAUPHINOISE	Céréales, Approvisionnement, Nutrition animale, Semences, Oeufs, Jardinerie	432	1207	
1	AGRIAL	Légumes, Lait et produits laitiers	258	848	5160
	ALTITUDE	Approvisionnement, Lait, Bétail et viande	240	531	
	CIRHYO	Porcs	238	62	
	SOCAVIAC - FEDER	Bovins	201	58	
	EUREA	Céréales, Approvisionnement, Jardinerie	193	553	
	TERRE D'ALLIANCES	Céréales, Approvisionnement, Semences	190	540	
	TERRA LACTA (Société Laitière des Volcans d'Auvergne)	Lait et produits laitiers	159	199	461
	VALSOLEIL	Approvisionnement, Volailles et oeufs, Fruits	131	377	
	AXEREAL (Thivat Nutrition Animale)	Nutrition animale	116	176	2783
PANIES	COOPÉRATIVE DROMOISE DE CÉRÉALES	Céréales, Semences, Nutrition animale	104	67	
	INVIVO (Gamm Vert Sud-Est)	Commerce et distribution	101	20	6401
	UNION DES VIGNERONS DES CÔTES DU RHÔNE	Vin	100	118	
	ATRIAL (filiale commune de EUREA, UCAL et INVIVO)	Nutrition animale	91	126	
	NATURAPRO	Céréales, Approvisionnement, Jardinerie	84	345	
	VAL'LIMAGNE.coop	Céréales, Approvisionnement	77	122	
	JURA MONT BLANC	Céréales, Approvisionnement, Jardinerie	73	174	

Coopératives dont le siège est hors région mais ayant une section coopérative et des filiales en Auvergne-Rhône-Alpes

Coopératives dont le siège est hors région mais présentent à travers une ou plusieurs filiales

Pars Répartition par catégorie d'entreprises



En TAILLE d'entreprise L'analyse qui suit est effectuée à l'échelle du groupe

L'analyse qui suit est effectuée à l'échelle du groupe coopératif après rattachement des filiales aux coopératives qui les contrôlent.

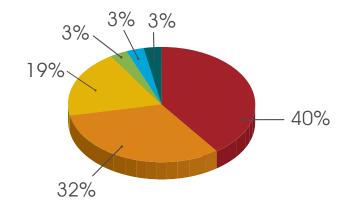
Catégories d'entreprise	Effectif salarié (ETP)	Chiffre d'affaires (M€)
■ Très Petite	<10	<2
Petite	10/50	2/10
Moyenne	50/250	10/50
Médiane	250/750	50/200
■ Taille Intermédiaire	750/5 000	200/1 500
■ Grande	>5 000	>1 500

RÉPORTITION des coopératives et groupes coopératifs par classe de taille

Nombre de coopératives et groupes coopératifs renseignés : 291 structures

Les TPE/PME représentent 91% des coopératives du périmètre régional.

Par leur ancrage territorial et leur maillage, elles sont essentielles à la vitalité rurale.



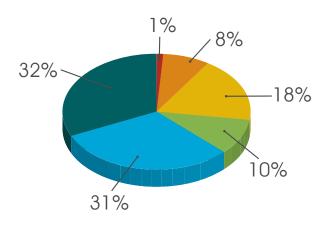
Répartition du chiffre d'affaires total par classe de taille

Nombre de coopératives et filiales renseignées sur le chiffre d'affaires : 439 dont 281 coopératives et 158 filiales pour un total de 7 980 millions d'euros

Les entreprises médianes, ETI et grandes entreprises ne représentent que 9% des coopératives mais concentrent 73% du chiffre d'affaires total et 70% des emplois.

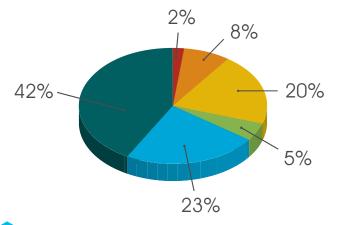
Elles ont donc un poids économique considérable.

Ce sont les locomotives du secteur coopératif qui ont la capacité à investir, à innover et à aller à l'international.



Répartition des emplois totaux par classe de taille

Nombre de coopératives et filiales renseignées sur les effectifs : 341 dont 200 coopératives et 141 filiales pour un total de 17 157 salariés.



CHIFFRES CLÉS

90% des coopératives sont des TPE/PME

70% de l'activité est réalisée

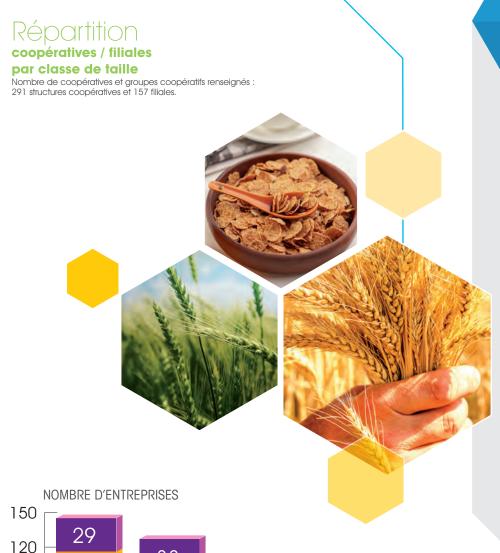
(emplois et chiffre d'affaires) par les coopératives de taille médiane, ETI et grandes entreprises.

La classification par catégories de tailles d'entreprises a été faite selon les définitions européenne et française qui considèrent effectif salarié et chiffre d'affaires. Les deux critères ont été pris en compte lorsque les données étaient disponibles. Le cas échéant, un seul des deux critères (généralement, le chiffre d'affaires) a été utilisé. Conformément à la définition, le dépassement d'un seul des critères suffit à faire passer la structure dans la classe supérieure.

La notion d'entreprise médiane, spécificité française, a été conservée malgré son absence à l'échelle européenne.

Filiales

Coopératives



33

Politic Disc

90

60

30

0

16

19K

Sur ce graphique, les filiales sont affectées à la catégorie de la coopérative « maison-mère ».

53

Moderne dise

On peut ainsi voir que plus la taille du groupe coopératif est importante, plus le nombre de filiales contrôlées par coopérative est important.

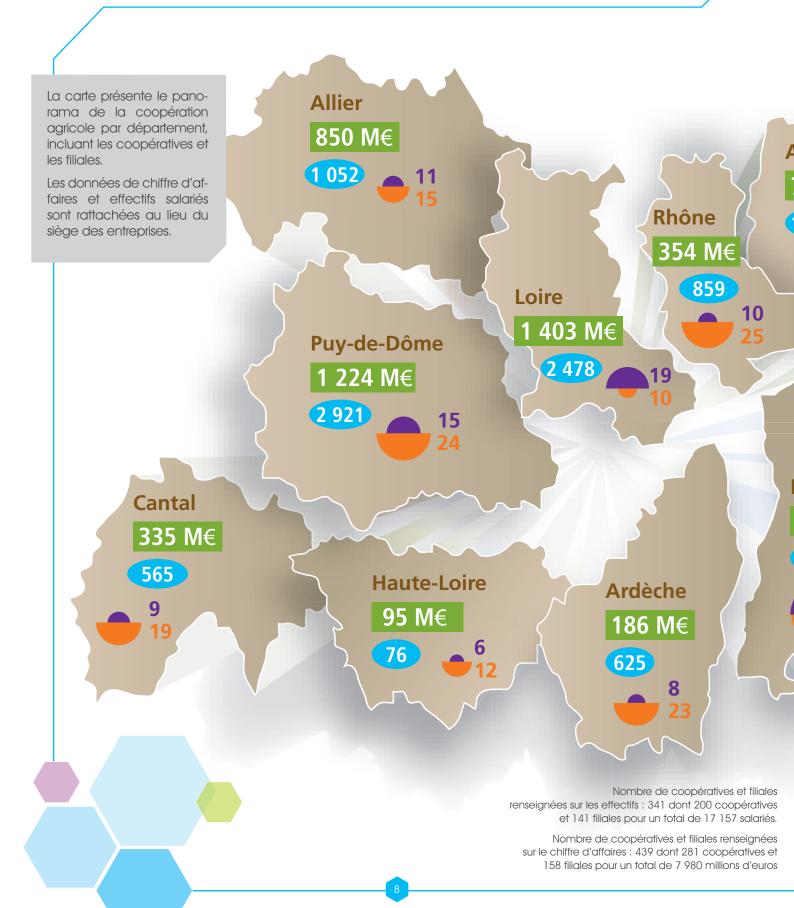
3 10

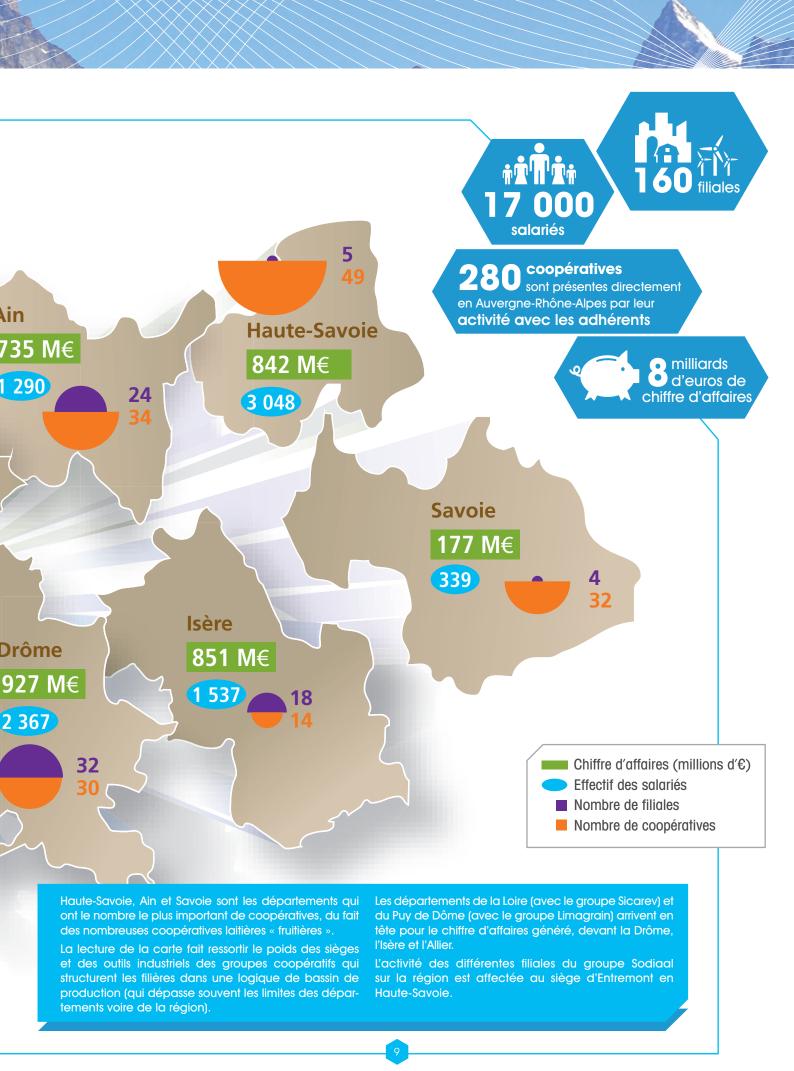
Elitebie

AUTUS DIES



Auvergne-Rhône-Alpes Les chiffres clés de la coopération agricole





Répartition sectorielle

Les entreprises sont réparties en secteurs d'activité d'après classification interne à Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes. Les secteurs regroupent les activités amont et aval dans une logique de filière.

Les coopératives dites «polyvalentes» sont classées en fonction de leur activité principale. Les secteurs céréales et approvisionnement sont regroupés et intègrent les filiales directement liées à l'activité (transport, travail du grain, meunerie, boulangerie...).

Les filiales de nutrition animale des coopératives céréalières sont identifiées dans une catégorie spécifique.

Les filiales de distribution grand public des coopératives (jardineries Gamm Vert...) sont regroupées avec les coopératives de vente directe dans la catégorie commerce et distribution.

secteur «services» regroupe majoritairement les coopératives de génétique et de reproduction animale (insémination animale).

La catégorie «divers» regroupe entre autres les secteurs plantes aromatiques, sucre, miel...

- Lait et produits laitiers
- Vin
- Céréales et approvisionnement
- Bétail et viande
- Services
- Fruits et légumes
- Commerce et distribution
- Semences et plants
- Nutrition animale
- Oeufs
- Fôret
- Divers
- Filiales
- Coopératives



On dénombre 287 coopératives et 161 filiales.

Les secteurs lait et produits laitiers et vin restent les plus atomisés avec respectivement 122 et 61 entreprises. Ce sont les secteurs ayant connu le plus grand nombre de fusions de coopératives depuis 2013. Viennent ensuite les secteurs céréales et approvisionnement, bétail et viande et services.

Ces 5 principaux secteurs représentent 72 % du nombre total d'entreprises.

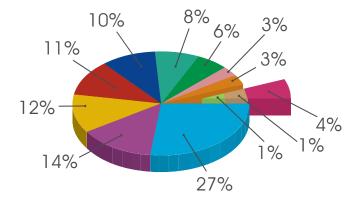




Nombre

d'entreprises par secteur

Nombre d'entreprises renseignées : 448 dont 287 coopératives et 161 filiales.



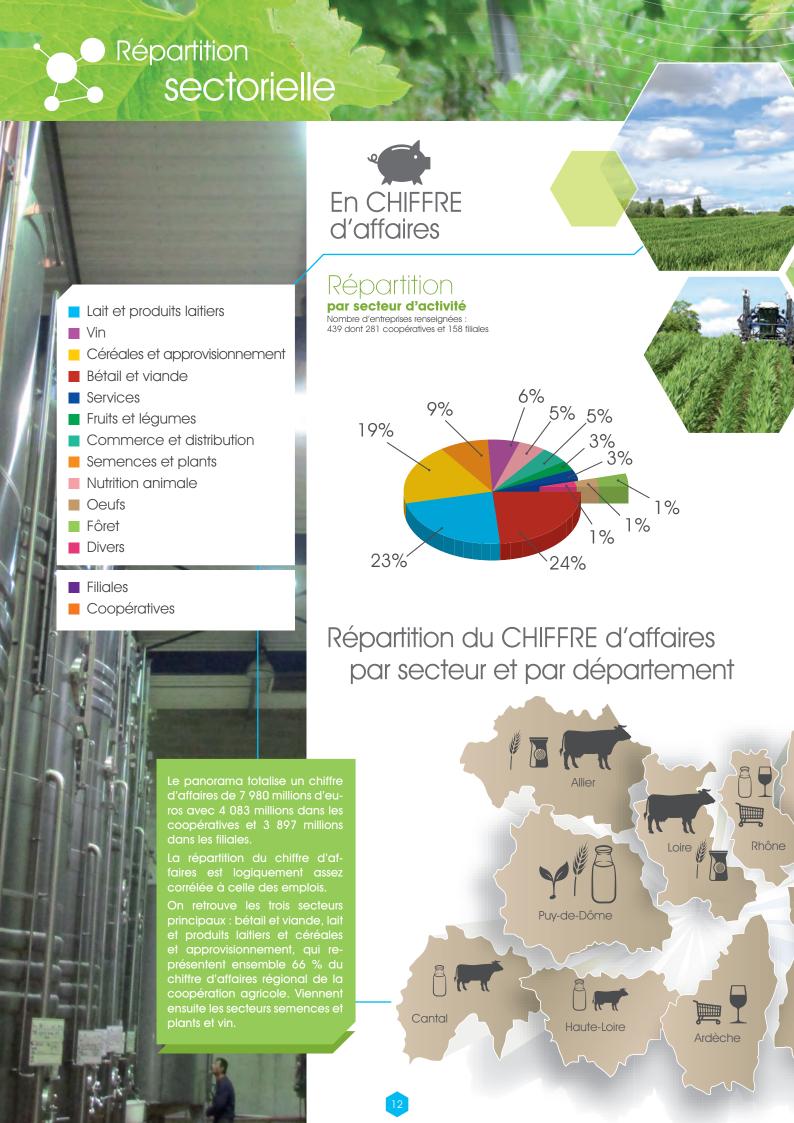
Répartition coopératives / filiales

par secteur

150 Nombre d'entreprises renseignées : 448 dont 287 coopératives et 161 filiales. 120 90 14 20 60 30 A Berdindride

NOMBRE D'ENTREPRISES









les coopératives agricoles, des acteurs incontournables de l'agroalimentaire

UNE MAÎTRISE DES FILIÈRES DE L'AMONT À L'AVAL

À l'interface des activités de production agricole, de transformation et de distribution agroalimentaire, les entreprises coopératives d'Auvergne-Rhône-Alpes sont idéalement placées pour répondre efficacement aux attentes du consommateur en termes de proximité et de transparence sur la traçabilité, le respect de l'animal et de l'environnement et la qualité sanitaire des produits. Pour cela, elles ont su s'engager sur de nouvelles voies et accompagner leurs agriculteurs adhérents dans des démarches de transition agroécologique, en conciliant progrès économique, progrès social et progrès environnemental.



40% DE L'AGROALIMENTAIRE, UNE MARQUE SUR TROIS

Les entreprises coopératives ne cessent d'accroître leur poids économique aussi bien en amont qu'en aval des filières et **représentent 40% de l'agroalimentaire français**. En Auvergne-Rhône-Alpes, on compte 120 coopératives et filiales ayant une activité de transformation agroalimentaire, parmi lesquelles par exemple le groupe Sodiaal (Entremont, Candia, Yoplait), le groupe Limagrain (Jaquet Brossard), le groupe Sicarev (Tradival), le groupe Agrial (Soignon, Florette, Priméale), l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône (Cellier des Dauphins) ou encore le groupe Cristal Union (Daddy Sucre)

Les coopératives sont donc une véritable force pour maintenir le potentiel agricole et agroalimentaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

AU PLUS PROCHE DES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Les coopératives, acteurs majeurs du développement des filières de qualité

En conciliant l'organisation de l'amont et de l'aval des filières, les coopératives ont une place privilégiée dans la structuration des filières sous signe officiel de qualité (AOP, IGP ou labels), qui concerne près d'une exploitation sur 4 en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La coopération est également très présente en agriculture biologique avec 102 coopératives et filiales certifiées bio en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une coopérative sur trois. Toutes filières confondues, les coopératives rassemblent environ 2 000 associés coopérateurs bio sur la région. De l'accompagnement du producteur à la recherche de débouchés rémunérateurs, les coopératives sont ainsi des outils efficaces pour la structuration et le développement des filières biologiques.



Des initiatives variées en matière de commercialisation de proximité

Le lien de proximité entre le consommateur et le producteur est un sujet essentiel sur lequel s'investit la coopération agricole régionale depuis longtemps. Quelle que soit leur taille, les coopératives sont nombreuses à investir le dernier maillon de la chaîne : la distribution, dans une démarche de création de valeur, à travers des points de vente de proximité, des partenariats avec la grande distribution, l'approvisionnement de la restauration collective ou le développement de la vente en ligne par exemple.



Dans cette logique, de nombreuses coopératives et filiales se sont engagées en 2017 dans la marque territoriale «**La région du goût**» lancée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

dans l'économie responsable

DE L'EXIGENCE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES PRODUITS...

Au-delà de l'application de la réglementation, les coopératives s'engagent dans des démarches volontaires d'amélioration continue, telles que les certifications IFS/BRC, l'application de la norme ISO 9001, la démarche Agri Confiance® (norme ISO NFV 01 007) ou d'autres référentiels privés qui sont sources de confiance envers les consommateurs et les clients (Global Gap, Production fruitière intégrée, Terra Vitis...). Ces démarches, aujourd'hui présentes dans quasiment toutes les filières, ont permis aux coopératives de progresser et d'accéder ainsi à des marchés de plus en plus exigeants, en proximité comme à l'export.

... À LA RSE* COOPÉRATIVE

De nombreuses coopératives de la région s'engagent pour relever les défis du développement durable. Leurs pratiques concrètes en matière de gouvernance, de ressources humaines, d'environnement, d'ancrage territorial, de loyauté des pratiques et de réponses aux attentes des consommateurs s'appuient sur les principes qui fondent le développement durable et répondent ainsi aux attentes de leurs parties prenantes : associés coopérateurs, salariés, clients, partenaires, acteurs du territoire.

*Selon l'ISO 26000, norme de référence internationale, la Responsabilité Sociétale des Entreprises est la contribution des entreprises au développement durable



DERRIÈRE CES MARQUES, DES COOPÉRATIVES

A l'échelle nationale, **près d'un tiers des marques alimentaires présentes en grandes surfaces sont issues de groupes coopératifs**. Ainsi, en région Auvergne-Rhône-Alpes, un grand nombre de marques sont propriétés des agriculteurs à travers leurs coopératives.

